

(1)

(N° 154.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1886.

ÉRECTION DE LA COMMUNE DE COUTISSE (NAMUR)⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE⁽²⁾, PAR M. DOHET.

MESSIEURS,

Le projet de loi érigeant en commune distincte, sous le nom de Coutisse, le hameau de Coutisse et les hameaux voisins qui figurent au plan annexé au dit projet, a été admis sans observations par toutes les sections.

La section centrale s'est convaincue par l'examen du dossier que l'instruction de la demande des habitants de Coutisse a été complète et décisive; la section, à l'unanimité des membres présents, se rallie aux motifs donnés par le Gouvernement dans l'exposé du projet et propose le vote de la loi érigeant Coutisse en commune.

Le Rapporteur,

F. DOHET.

Le Président,

VAN WAMBEKE.

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 125.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. VAN WAMBEKE, était composée de MM SNOR, DE LIEDEKERKE, DOHET, DE BURLET et MELOT.